

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Échanges de vues, ouverts à la presse, avec M. Tom Fletcher, sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence (OCHA)2

Mercredi
18 février 2026
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 43

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

Présidence
de M. Bruno Fuchs,
Président



La commission tient des échanges de vues, ouverts à la presse, avec M. Tom Fletcher, sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence (OCHA).

La séance est ouverte à 11 h 20.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

M. le président Bruno Fuchs. Nous avons le plaisir d'accueillir M. Tom Fletcher, sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence (OCHA), que je remercie chaleureusement d'être parmi nous.

Pour ceux qui ne vous connaissent pas, monsieur Fletcher, vous dirigez depuis le 9 octobre 2024 l'organe des Nations unies chargé d'assurer la coordination internationale en cas de crise humanitaire. Nous avons eu d'ailleurs un échange passionnant avec votre adjointe, Mme Joyce Msuya, lors d'un récent déplacement de notre commission à l'occasion de la 80^e Assemblée générale des Nations unies. Avant d'occuper ces fonctions, vous avez été directeur du Hertford College à Oxford, de 2020 à 2024, et vice-président de la conférence des collèges de l'université d'Oxford. Vous avez également mené une brillante carrière au sein de la diplomatie britannique, puisque vous avez été ambassadeur au Liban, de 2011 à 2015, et conseiller en politique étrangère auprès de trois premiers ministres, entre 2007 et 2011. Vous avez par ailleurs travaillé en étroite collaboration avec les Nations unies au cours de votre carrière en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe, notamment en dirigeant un rapport sur la technologie pour le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 2017.

Fournir une aide humanitaire aux populations touchées par la pauvreté et les conflits est l'une des missions principales des Nations unies. Or ce pilier humanitaire traverse aujourd'hui, nous en sommes tous conscients, une période particulièrement difficile, pour au moins deux raisons.

Premièrement, nous vivons dans un monde qui se brutalise, avec des crises humanitaires majeures au Soudan, en Ukraine, en Birmanie, en République démocratique du Congo, à Gaza, en Afghanistan, en Haïti et ailleurs encore. Aujourd'hui, 250 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Deuxièmement, une crise des financements frappe le secteur humanitaire. En 2025, l'ONU lançait un appel pour récolter plus de 45 milliards de dollars, afin de répondre aux besoins humanitaires, mais n'a récolté que 12 milliards de dollars. Il s'agit du plus bas niveau de financement de l'action humanitaire depuis une décennie. En décembre 2025, vous avez lancé, M. Fletcher, un appel destiné à réunir 23 milliards de dollars afin de venir en aide à 87 millions de personnes, sur la base d'un plan ultra-priorisé en termes d'urgence des situations et de capacités d'intervention.

Le 29 décembre 2025, les États-Unis annonçaient l'octroi d'une première tranche d'aide de 2 milliards de dollars, assortie d'un message clair à l'adresse des agences onusiennes : « s'adapter, rétrécir ou mourir ». Cela illustre une tendance, notamment américaine, à soumettre l'aide humanitaire à un certain nombre de conditions. Le temps d'une aide humanitaire à visée universaliste semble révolu, laissant place à une aide humanitaire intéressée et au profit des bailleurs.

Voici brossé, en quelques traits, un tableau extrêmement inquiétant de l'évolution de l'aide humanitaire dans le monde, et des capacités de répondre à ces urgences, notamment par votre agence. Je vous cède à présent la parole.

M. Tom Fletcher, sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence. C'est un honneur pour mon équipe et moi de nous trouver devant vous aujourd'hui. La France est depuis longtemps un pilier de multilatéralisme humanitaire, apportant espoir et assistance à de nombreuses personnes en situation de crise. Ces derniers mois, je me suis rendu au Soudan, à Gaza, en République démocratique du Congo, en Birmanie, en Syrie, au Liban et dans d'autres pays encore. Partout j'ai pu observer le soutien de la France à nos valeurs et sa défense de nos principes d'indépendance de l'action humanitaire, y compris dans la situation décrite à l'instant par le président, une situation très difficile sur le plan des financements.

À Gaza, la France a contribué à fournir de la nourriture, à protéger les enfants et à soutenir des campagnes de vaccination, contre la poliomyélite par exemple. En Ukraine, elle a soutenu la protection des enfants déracinés par la guerre. En Haïti, elle a appuyé les efforts visant à améliorer la santé et la nutrition. En Jordanie, elle a contribué à maintenir les filles à l'école et à assurer la continuité des services essentiels pour les enfants.

Dès lors, je ne saurais commencer mon propos sans exprimer mes plus vifs remerciements à votre pays, dont le soutien politique est extrêmement important pour notre agence. J'associe à ces remerciements les organisations non gouvernementales (ONG) telles que Médecins sans frontières, Action contre la faim ou Médecins du monde, pour n'en citer que trois parmi les plus emblématiques d'une tradition humanitaire française profondément ancrée. Les ONG sont essentielles à l'action humanitaire.

La France, je l'ai dit, défend avec ferveur le droit international humanitaire, et utilise sa voix, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, pour plaider en faveur de la protection des civils et de l'accès à l'aide humanitaire dans certaines des crises les plus complexes au monde. Elle joue également un rôle de premier plan dans l'organisation des conférences internationales, du Soudan à la République démocratique du Congo, contribue à mobiliser des financements, à attirer l'attention internationale et à créer une dynamique politique autour des crises prolongées. Les besoins en aide humanitaire atteignent des niveaux sans précédent et nous comptons sur nos partenaires, notamment sur le gouvernement français, pour poursuivre le soutien à nos actions, tout en élargissant notre réseau afin de mobiliser de nouveaux donateurs et d'impliquer davantage le secteur privé.

Notre plan pour 2026 est résolument axé sur une priorité : sauver 87 millions de vies. Nous espérons que la France continuera à soutenir cet effort collectif mais nous ne tenons pas sa générosité pour acquise. Nous sommes pleinement engagés à démontrer l'impact concret de chaque euro investi.

Mener notre mission dans un contexte d'effondrement des financements nous oblige à faire des choix parfois tragiques et je suis moi-même confronté chaque jour à ces choix très brutaux, très douloureux. Nous avons besoin de 23 milliards de dollars. Le calcul est implacable : les besoins explosent, les financements reculent et l'hyper-priorisation devient malheureusement la norme. L'année dernière, des dizaines de millions de personnes n'ont pas reçu l'aide dont elles avaient besoin, non par manque de capacité mais en raison d'un manque de ressources. Nos équipes sont à bout de souffle, sous-financées et très souvent prises pour

cibles. Nous avons besoin de votre soutien, de votre générosité, mais dans un esprit de partenariat.

L'année dernière, j'ai lancé des réformes profondes, un « *humanitarian reset* », c'est-à-dire une refonte de l'action humanitaire, pour transformer notre secteur et améliorer l'efficacité de notre travail mais aussi pour transmettre le pouvoir aux communautés locales, aux organisations locales, sur le terrain, qui sont au plus près des populations. Cet aspect est très important.

Je sais combien la France soutient le système multilatéral et appuie ses ONG. Avec elles, nous travaillons dans un esprit de complémentarité. Par exemple, les Nations unies sont très impliquées en ce moment sur le terrain à Gaza mais la situation est plus difficile pour les ONG. Au Yémen, à l'inverse, l'accès au terrain reste très difficile pour les Nations unies et ce sont les ONG qui pilotent l'aide humanitaire.

Enfin, l'ONU elle-même, dont nous avons célébré le quatre-vingtième anniversaire, traverse une période de réformes profondes sous la conduite de son secrétaire général, António Guterres qui pour la dernière année de son mandat s'est pleinement engagé à améliorer son efficacité à travers l'initiative ONU80. Réformer l'ONU est naturellement une tâche ardue, parce qu'il s'agit d'une organisation regroupant plus de cent quatre-vingt-dix pays.

Je me tiens prêt à répondre à vos questions sur la situation humanitaire à Gaza, au Soudan, en République du Congo et ailleurs, mais aussi sur les réformes que j'ai évoquées, non sans vous dire à nouveau combien je suis ravi d'être ici et reconnaissant du soutien de la France à notre travail.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie, M. Fletcher, pour ces propos introductifs. Je vais à présent donner la parole aux membres de la commission, dans un format qui n'est pas tout à fait le format habituel de nos auditions mais un format plus libre favorisant les échanges et les interactions.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Il est toujours agréable qu'un représentant des Nations unies vienne rencontrer les parlementaires. Je ne reviendrai pas sur le fonctionnement et le financement des Nations unies mais je suis communiste et un peu rêveur parfois. J'aime l'utopie. On nous a souvent expliqué que la fortune des multimilliardaires, un jour, ruissellerait. Mais ce ruissellement, il n'est pas arrivé jusque dans les usines où les ouvriers travaillent pour ces milliardaires. Peut-être cette fortune a-t-elle ruisselé ailleurs, sur la solidarité internationale par exemple, ou sur l'aide humanitaire ? Comme les plus fortunés n'aiment pas payer d'impôts dans nos États, si bien que nous ne disposons pas d'assez d'argent public pour alimenter l'ONU et ses instances, peut-être ont-ils décidé d'alimenter directement l'OCHA ? Quelle est la part de l'argent privé dans le soutien à vos actions ?

J'aimerais savoir par ailleurs si l'OCHA intervient auprès de la population cubaine et comment elle parvient à agir en Haïti, où des cartels maîtrisent par la violence une partie du territoire et des populations.

Enfin, mes collègues ne me reconnaîtraient pas si je ne vous interrogeais pas sur les interventions de l'OCHA auprès des populations sahraouies réfugiées en Algérie. Comment appréhendez-vous la question du droit international lorsqu'une partie d'un territoire est

donnée à un État par une simple déclaration ? Avez-vous une opinion sur sujet et, le cas échéant, vous autorisez-vous à nous en faire part ?

M. le président Bruno Fuchs. Vous êtes, M. Fletcher, naturellement libre de vos réponses mais vous pouvez exercer un droit de réserve si vous le jugez nécessaire.

M. Tom Fletcher. Il existe en ce moment dans le monde une douzaine de multimilliardaires qui contrôlent la moitié de l'argent. Vous avez raison, monsieur le député, c'est une réalité à peine imaginable, au moment même où les gouvernements du monde entier coupent les fonds destinés aux êtres humains les plus démunis. Nous avons vu, à cet égard, ce qu'a fait Elon Musk. Il s'agit naturellement d'un problème majeur pour nous, parce que nous ne voyons pas la générosité que nous pourrions attendre des individus les plus riches du monde. Bien sûr, il existe des exceptions qui ont mis une partie de leur fortune au service de l'humanité. Je pense à Bill Gates, naturellement, dont l'action en faveur de la médecine est très importante. Mais des milliardaires qui financent notre agence, je n'en ai compté qu'un seul l'année dernière : un Australien qui a soutenu nos efforts en Ukraine et à Gaza. Les autres, nous les attendons encore. J'assiste à de nombreuses conférences durant lesquelles il est question de collaborations, de partenariats, mais jusqu'à présent je ne vois pas le résultat de ces discussions.

L'OCHA dispose d'une équipe à Cuba et je crains que les besoins augmentent au cours des semaines qui viennent car la situation est très difficile sur le terrain. Nous allons mettre des ressources supplémentaires, envoyer une équipe pour évaluer les besoins, notamment sur le plan de l'énergie, tout en sachant que la situation politique est très délicate en ce moment.

J'estime qu'il importe de rester ferme quant à l'application du droit international et du droit international humanitaire en particulier. Le secrétaire général des Nations unies fait preuve de la fermeté nécessaire sur ce point, au risque parfois de n'être pas très populaire dans les pays qui rechignent à appliquer les règles du droit, mais il est essentiel que notre organisation ne transige pas sur le droit international.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Monsieur le sous-secrétaire général, j'aimerais vous entendre à propos de deux crises majeures qui, bien qu'elles recouvrent des réalités très différentes, ont en commun le caractère extrêmement urgent de leurs besoins en termes d'aide humanitaire.

En 2026, l'Afghanistan reste sans conteste le pays où sévit la pire crise humanitaire au monde. Les femmes et les filles en paient le prix fort, écrasées sous le joug d'un régime taliban profondément misogyne. Les chiffres sont accablants : depuis 2021, 470 directives ont été imposées, dont 79 ciblent directement les femmes et les filles, leur volant leurs droits, leur éducation, leur place dans l'économie et dans la vie publique. Leur liberté est systématiquement bafouée, comme le confirme le rapport de l'OCHA publié en décembre 2025. Comment l'OCHA parvient-elle à agir dans ce contexte ? Comment mener des missions humanitaires, surtout celles destinées aux femmes et aux filles, quand le pouvoir en place ne souhaite aucune amélioration pour elles ?

En Ukraine, la mobilisation internationale des États, des acteurs privés et des institutions est forte. Comment coordonnez-vous les différents types d'aides et les multiples acteurs sur le terrain ? Par ailleurs, sur le site de l'OCHA, on constate que le deuxième secteur

le plus financé porte la mention « non spécifié ». Quelles sont les missions financées sous cette appellation ?

Je terminerai par un constat alarmant. Les États-Unis étaient le troisième contributeur de l'OCHA en 2023. En 2025, ils ne financent plus l'agence. La suppression de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) par l'administration de Trump devrait, selon nos estimations, coûter la vie à environ 14 millions de personnes d'ici 2030. Quel est l'impact concret sur vos opérations de cette coupure brutale des financements ?

M. Tom Fletcher. L'année dernière, je me suis rendu à Kaboul, Kandahar et Kunduz. J'ai eu des longues discussions avec les talibans, y compris le gouverneur de Kandahar, un conservateur très influent, et bien sûr j'ai abordé plusieurs fois la question des droits des femmes et des filles. Cet enjeu est central dans notre politique à l'égard de l'Afghanistan. Il est indispensable de consolider le soutien à nos projets pour les filles et les femmes. À Kaboul, j'ai senti une forme de flexibilité dans les conversations, que je n'ai pas perçue à Kandahar. Aussi, il me semble qu'il existe des débats au sein du régime des talibans, et il faut continuer à discuter. Je suis un diplomate et, à ce titre, je crois qu'il est toujours préférable de maintenir un canal de discussion et de faire valoir des arguments. Certains pensent qu'il ne faut pas parler avec les talibans mais mon travail consiste au contraire à obtenir des contacts partout. J'ai des contacts avec le Mouvement du 23 mars en République démocratique du Congo, comme j'ai des contacts avec les Forces de soutien rapide au Soudan, avec le Hamas ou avec les talibans. Peut-être suis-je par trop optimiste, ou idéaliste, mais j'ai la conviction qu'il faut toujours essayer de persuader.

Notre action en Afghanistan est contrainte par une crise de financement. L'année dernière, nous avons reçu seulement 19 % des fonds nécessaires pour répondre à la crise, et par conséquent nous avons dû opérer des choix extrêmement difficiles. À Kunduz, j'ai rencontré des femmes qui ont perdu leurs enfants à cause de ma décision de fermer l'hôpital, en raison de cette crise de financement. Les Américains ont établi une liste de dix-neuf pays pour lesquels ils s'engagent à fournir des fonds en 2026. L'Afghanistan, le Yémen ou la Somalie n'y figurent pas. Il est dès lors d'autant plus important que les autres pays, dont la France, soutiennent notre action en Afghanistan.

Les fonds alloués à l'Ukraine se sont eux aussi taris l'année dernière. En 2026, nous allons recevoir une aide européenne mais pas forcément de soutien américain. De manière générale, il est important de prioriser les pays où les Américains ne s'engagent plus.

Je suis allé à Kiev, à Dnipro, à Kharkiv, à Pokrovsk, à Koupiansk, tout près de l'armée russe. J'ai donc pu constater par moi-même les besoins des populations et constaté aussi que les Russes ciblent les infrastructures civiles au cœur d'un hiver extrêmement rude pour les civils. En Ukraine, 10,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Dans le contexte d'hyper-priorisation que j'ai exposé, nous allons cibler 3,6 millions de personnes. Nous cherchons 2,3 milliards de dollars pour 2026.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Les chiffres que vous venez de citer correspondent-ils à ce qui, sur le site de l'OCHA, est désigné par l'appellation « non spécifié » et qui est le secteur le plus financé en Ukraine ?

M. Tom Fletcher. Je n'en suis pas certain mais mon équipe va vérifier ce point et je pourrai vous apporter une réponse ultérieurement.

M. le président Bruno Fuchs. Ce chiffre de 2,3 milliards de dollars désigne-t-il le besoin de financement ou s'agit-il de l'enveloppe dont vous disposez pour les 3,6 millions de personnes prioritaires ?

M. Tom Fletcher. Nous cherchons ces 2,3 milliards de dollars. Je crois savoir qu'un généreux soutien européen arrivera dans les semaines à venir, nous l'espérons.

M. Guillaume Bigot (RN). Je représente un groupe parlementaire très attaché aux Nations unies et à la dimension multilatérale de l'action diplomatique dans laquelle la France est engagée de longue date. Mais je représente aussi un groupe politique hostile à ce que je qualifierais de brouillard ou de « gloubi-boulga » mondialiste et bureaucratique. Nous sommes favorables à une action multilatérale pour venir en aide aux populations, mais une action efficace.

M. Fletcher, vous êtes le responsable d'une agence onusienne, l'OCHA, qui intervient au cœur des crises pour coordonner les secours et sauver des vies, ce qui est évidemment indispensable et personne ici ne le conteste. Mais la France doit rester un acteur lucide et engagé pour aider vite, aider juste et surtout aider les populations à se remettre debout, sans les installer durablement dans l'assistance. Vous êtes en outre certainement conscient d'intervenir devant le Parlement d'un pays lourdement endetté et qui doit justifier auprès de ses contribuables chaque euro qu'il dépense.

Dans mon rapport sur l'aide publique au développement, j'ai mis deux points en évidence et je voudrais vous entendre à ce propos. Premièrement, 11 % de l'argent mobilisé pour l'aide humanitaire déployée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, et notamment par son Centre de crise et de soutien (CDCS), une organisation d'une redoutable efficacité, correspondent à des frais dits « de siège ». À l'OCHA, ces frais représentent 37 %. Quelles réflexions et quelles actions menez-vous pour réduire les coûts bureaucratiques de votre structure ?

Deuxièmement, j'ai été alerté à la fois par les dirigeants de l'Agence française de développement (AFD) et par plusieurs ambassadeurs de France, notamment l'ancien ambassadeur de France au Soudan du Sud, sur les phénomènes de trappes à pauvreté induits par la distribution alimentaire d'urgence. Le Soudan du Sud illustre parfaitement ce problème. Ce pays, dont 80 % du territoire est extrêmement fertile, s'est littéralement enfoncé dans la dépendance à l'aide humanitaire. Des jeunes, armés de kalachnikovs, récupèrent tous les mois les denrées livrées par le Programme alimentaire mondial (PAM), tandis que des populations d'agriculteurs-éleveurs se sont détournées de leurs activités pour vivre maintenant d'une sorte de charité mondiale. Comment votre organisme intègre-t-il dès la conception de ses plans de réponse, le risque de dépendance, et les questions d'accès à la terre, de relance agricole ou de marchés locaux ? Quels critères concrets utilisez-vous pour décider du basculement de l'urgence vers le relèvement et comment contraignez-vous éventuellement les agences de développement et les ONG à les appliquer ? Pourriez-vous nous citer quelques pays où cette articulation entre aide d'urgence indispensable et relèvement a fonctionné d'autres où elle a échoué ?

M. Tom Fletcher. Ce système mondialiste dont vous parlez, c'est celui de la Charte des Nations unies. C'est la nature même des Nations unies d'être un système de coopération entre les nations en vue d'un monde meilleur et cela n'est pas nécessairement synonyme d'une érosion des souverainetés nationales. La Charte des Nations unies proclame le droit des

nations à s'unir, à se réunir et notre force est dans cette union. Les instructions reçues par l'ONU lui sont données par les Etats membres.

Je vous remercie d'aborder la question des gains d'efficacité, qui est au cœur des réformes que je mène depuis un an. Il s'agit d'un chantier en cours, nous ne sommes pas encore parvenus au bout de ce processus de réformes. Sur le volet humanitaire, nous avons instauré le principe d'hyper-priorisation pour agir de manière ciblée : nous voulons cibler les vies que nous pourrions sauver dans l'année qui vient. Cela implique de ne plus faire certaines choses que nous faisions auparavant, afin de concentrer nos actions sur des personnes qui meurent de faim, qui ont besoin immédiatement de soins médicaux ou d'abris.

Lorsque nous disposions de moyens plus importants, nous étions en mesure de nous appuyer sur un système plus étayé. Nous travaillons avec ce que l'on appelle les clusters et, récemment, nous sommes passés de quinze clusters à huit, réduisant ainsi le nombre de couches dans le millefeuille de notre action et le nombre de réunions. Cependant j'estime que nous consommons toujours trop de temps et d'argent dans les capitales des pays riches et dans les grandes conférences internationales. Nous devons toujours nous demander s'il ne serait pas plus utile de donner cet argent aux populations du Kivu pour qu'elles le dépensent elles-mêmes.

Je vous assure que nous ne ménageons pas nos efforts pour réduire la charge bureaucratique. Le programme de réforme ONU80, mis en route par le secrétaire général des Nations unies, permet notamment de simplifier les chaînes d'approvisionnement et de fourniture afin d'améliorer l'efficacité du système.

Nous avons le devoir de nous assurer que chaque euro que nous recevons est utilisé pour les personnes qui en ont besoin et sans créer de dépendance au niveau local. La résilience des sociétés est précisément notre objectif. Nous voulons passer de la réponse humanitaire à une réponse à long terme qui sera entre les mains du gouvernement local. Lorsque nous arrivons quelque part, nous cherchons d'emblée à créer les conditions de notre départ, parce que nous ne voulons pas nous trouver piégés sur le long cours.

À cet égard, la lutte contre le détournement de l'aide humanitaire par les groupes armés est au centre de nos préoccupations. À Gaza, nous avons été confrontés à ce problème mais, depuis le cessez-le-feu, les pillages concernent à peu près 1 % de l'aide que nous apportons. Nous intervenons dans des endroits très difficiles d'accès. En décembre, par exemple, j'étais au Darfour. Il nous a fallu quatre jours de route pour arriver à Tawila, en justifiant notre présence à chaque checkpoint que nous franchissions. Le risque du pillage par des groupes armés est toujours présent mais nous disposons de systèmes robustes pour lutter contre ce phénomène. Nous avons également conclu un accord avec les États-Unis pour mettre en place des équipes destinées à surveiller chaque dollar, afin qu'il arrive à bon port.

M. Guillaume Bigot (RN). L'aide humanitaire est livrée dans des zones de conflit, où les problèmes de sécurité et d'urgence menacent la distribution de nourriture, j'en conviens. Mais j'aimerais connaître votre avis sur le cas précis du Soudan du Sud, où l'aide humanitaire a détourné les populations des techniques agricoles et d'élevage qu'elles maîtrisaient auparavant. En dépit des graves difficultés auxquelles elles étaient confrontées, ces populations étaient capables d'assurer une autosubsistance sur le plan alimentaire. Or, et l'ambassadeur de France a été formel sur ce point, ils ont en quelque sorte perdu cette capacité à l'autosubsistance du fait de l'aide apportée par le PAM. Comment comptez-vous empêcher une telle situation de se reproduire ?

M. Tom Fletcher. Je dois me rendre au Soudan du Sud prochainement et je pourrai appréhender la situation sur place. Dans l'État du Jonglei, 280 personnes déplacées ont actuellement besoin d'une aide urgente pour se nourrir et s'abriter. Nous devons les aider. Mais si nous restons six mois sur place, cela signifie que nous aurons échoué. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'active pour que chacun puisse rentrer chez soi, cultiver de nouveau sa terre et vivre de son travail.

L'OCHA, c'est sa vocation, travaille dans des situations d'urgence. Si votre maison brûle, je vais intervenir pour vous aider à éteindre l'incendie et aussi vous apporter à manger. Mais dans trois mois, lorsque vous aurez reconstruit votre maison, ce n'est pas moi qui vais venir dans votre cuisine pour vous expliquer comment faire votre café.

M. Alain David (SOC). J'aimerais évoquer la situation préoccupante de la Birmanie, qui passe, hélas, trop souvent sous les radars médiatiques. Les combats perdurent depuis le coup d'État de 2021 ce qui, je l'imagine, complique l'intervention humanitaire. La junte militaire au pouvoir fait l'objet de sanctions internationales et une partie du territoire échappe à son contrôle. Les zones contrôlées par le gouvernement d'unité nationale en exil sont quant à elles isolées et difficiles d'accès.

Les pays limitrophes subissent les conséquences des combats, notamment le Bangladesh qui accueille des réfugiés birmans, en particulier des Rohingyas, dans les camps de Cox's Bazar. Comment vos équipes ont-elles été en mesure de travailler en Birmanie l'année dernière ? Il m'a semblé que la Birmanie était la douzième aire d'intervention de l'OCHA en 2024.

Par ailleurs, quels pays ont compensé le désengagement financier de certains contributeurs, notamment les États-Unis, en 2025 ?

M. Tom Fletcher. La Birmanie abrite la crise humanitaire la plus négligée dans le monde aujourd'hui. L'attention du monde est attirée par Gaza, par le Soudan, mais il existe une longue liste de crises qui passent sous les radars. La Birmanie devrait sans doute se trouver en tête de cette liste. Je m'y suis rendu juste après le séisme de mars 2025, y compris à Mandalay, et j'ai vu à quel point nos efforts ont été entravés par les coupes budgétaires. Nous n'avons plus accès aux régions orientales du pays et nous ne sommes plus en mesure d'apporter ce dont les populations ont besoin. Cette crise, en effet, déborde sur le Bangladesh, en raison du déplacement des réfugiés rohingyas. Les Américains ont accepté d'inclure dans l'enveloppe qu'ils nous allouent 200 millions de dollars pour répondre directement aux besoins de ces populations rohingyas.

Dans cette crise, comme dans la plupart des crises, une difficulté politique s'ajoute à celles auxquelles nous sommes confrontés sur le terrain. Nous connaissons des problèmes de financement, des problèmes d'accès, mais en Birmanie comme au Soudan, à Gaza, en Ukraine et ailleurs, nous avons besoin que le Conseil de sécurité agisse à l'unisson et s'engage avec davantage de fermeté et d'inventivité vis-à-vis de ce qui produit les crises. Si la communauté internationale ne s'engage pas plus avant, nous allons simplement continuer à traiter du mieux que nous pouvons les conséquences de la crise. La Birmanie est l'exemple type d'une situation où il importe avant tout de s'attaquer aux causes de la crise.

Pour répondre à votre question sur le financement, je m'efforce cette année, comme je l'ai indiqué, de lever 23 milliards de dollars. Le premier pays à s'engager est celui des Émirats arabes unis, pour 1,5 milliard de dollars. Les États-Unis nous ont accordé 2 milliards

de dollars et l'Union européenne 1,7 milliard de dollars. L'Allemagne vient d'annoncer qu'elle donnerait 1,1 milliard de dollars et les Pays-Bas approximativement la même somme. Le Royaume-Uni devrait annoncer prochainement un don de 1 milliard de livres. Peu à peu, les financements nous parviennent et nous allons à présent nous concentrer sur les autres pays du golfe Persique, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Qatar, Oman, et sur les donateurs institutionnels. À la fin de la première semaine de mars, nous pourrions annoncer le total des sommes récoltées. Ensuite, nous nous adresserons au public, y compris les grandes fortunes, pour tenter de parvenir à ce chiffre magique de 23 milliards de dollars.

Mme Maud Petit (Dem). Monsieur le sous-secrétaire général, votre prise de fonction à la tête de l'OCHA intervient dans un moment où, selon vos propres termes, le monde est en feu. L'aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2025, que vous avez présenté à votre arrivée fin 2024, montre l'ampleur de la « polycrise ». Ce document évoque les conflits prolongés, les catastrophes climatiques, l'insécurité alimentaire, les déplacements massifs de population. Pourtant, vous l'avez rappelé, les financements humanitaires stagnent, voire diminuent, alors que les besoins explosent. Vous avez également souligné que ce sont les populations les plus vulnérables qui en paient le prix.

Cette réalité nous oblige, en tant que parlementaires, à nous questionner sur notre capacité collective à répondre efficacement à ces crises mais aussi sur notre capacité à les anticiper. Dans ce contexte, plusieurs enjeux nous préoccupent : la soutenabilité du modèle humanitaire international, la protection des civils dans des conflits où le droit humanitaire est ouvertement bafoué, la place des acteurs locaux et la nécessité d'intégrer pleinement les risques climatiques dans la planification humanitaire. Je souhaite vous interroger sur deux sujets en particulier, la polycrise et la priorisation.

Face à une « polycrise » mondiale, comment l'OCHA hiérarchise-t-elle les urgences, sans abandonner les crises dites oubliées ? Ces crises oubliées ne peuvent compter sur une vaste couverture médiatique, ce qui réduit mécaniquement l'attention politique et par conséquent les financements. À titre d'exemples, on peut citer le conflit prolongé en République centrafricaine, la sécheresse qui persiste en Namibie depuis une dizaine d'années, ou encore l'isolement extrême de la Corée du Nord, où l'insécurité alimentaire est particulièrement sévère.

J'aimerais aborder également l'impact du changement climatique. Comment anticiper les déplacements de populations liés à la sécheresse ? Ne serait-il pas pertinent de développer un système d'alerte précoce ? Comment renforcer la gestion durable de l'eau ? En un mot, comment éviter un scénario à la *Mad Max*, en intégrant la question climatique dans la diplomatie humanitaire ?

M. Tom Fletcher. L'exercice d'hyper-priorisation suppose, je l'ai dit, de faire des choix extrêmement douloureux. Notre plan de priorisation pour 2026 concerne cinquante pays et, dans ces pays, nous allons prioriser les projets permettant de sauver des vies, c'est-à-dire nourrir et abriter les femmes et les enfants. Nous rédigeons des rapports sur les besoins tels qu'ils sont estimés sur le terrain dans chaque pays. Ensuite, nous avons une formidable équipe, à Genève, qui se livre à cet exercice de priorisation sur la base de ces expertises.

Je vous remercie d'avoir évoqué le changement climatique, un sujet qu'il ne faut surtout pas omettre au motif que nous entrons ici et là en période de campagne électorale. Le changement climatique complique considérablement notre mission. Je travaille en ce moment sur la situation à Madagascar et au Mozambique, qui viennent d'être frappés par un cyclone.

Nous nous efforçons d'agir de manière préventive, c'est-à-dire de prévoir quand ces événements météorologiques vont frapper afin de prépositionner le soutien humanitaire.

L'eau est une préoccupation majeure. La France, d'ailleurs, s'intéresse actuellement à une initiative sur la chaîne d'approvisionnement en eau à la faveur de sa présidence du G7. Il est très important de concevoir des chaînes d'approvisionnement vertes. Dans les années à venir, des dizaines de millions de personnes seront déplacées uniquement sous l'effet du réchauffement planétaire, ce qui aura évidemment un impact énorme sur nos politiques. Il est indispensable de s'y préparer.

Mme Sandra Delannoy (NI). Dans l'Arctique et notamment au Groenland, la vulnérabilité alimentaire et sociale des populations autochtones ne résulte ni d'un conflit ni d'une catastrophe soudaine mais d'une transformation économique et stratégique globale liée à une accélération très rapide du réchauffement climatique, qui ouvre de nouvelles routes maritimes et attire des investissements miniers. Considérez-vous, monsieur le sous-secrétaire général, qu'il s'agit d'un futur terrain d'action humanitaire ? Le cas échéant, qui devra en assumer la responsabilité ? Les États riverains, les acteurs économiques ou bien la communauté internationale ?

M. Tom Fletcher. Tous ces acteurs devront être mobilisés. Il est certain que la communauté internationale, à elle seule, n'allouera pas suffisamment de ressources et ne pourra se prévaloir d'un leadership suffisant pour venir en aide à ces populations. Dès lors, il s'agira de construire des coalitions, de lancer un mouvement. L'ONU n'a pas le monopole de l'action humanitaire. Il importe de faire appel à tous les acteurs susceptibles de faire preuve de générosité et d'appuyer à l'action humanitaire. Il n'est pas besoin d'arborer un badge pour cela. Nous devons faire intervenir le secteur privé, faire appel à la société civile, conclure des partenariats étroits avec les ONG et plaider encore et encore la cause de l'aide humanitaire auprès de la communauté internationale.

M. Pierre-Yves Cadalen (LFI-NFP). Ces échanges intéressent tout particulièrement notre groupe politique, parce qu'il éprouve un fort attachement pour le multilatéralisme et pour l'ONU. Notre première préoccupation se rapporte aux moyens dont dispose l'OCHA. Le budget dont la France s'est dotée prévoit une baisse d'environ 15 % de la participation française au financement de l'ONU. Ce n'est toutefois pas une spécificité française. Il est question d'une diminution drastique, voire d'un arrêt complet du financement des États-Unis, et la Chine elle-même réduit sa participation. Pensez-vous, monsieur le sous-secrétaire général, qu'il s'agit là d'un phénomène conjoncturel ou structurel ? Vous avez évoqué la nécessité de mobiliser des financements privés mais n'est-ce pas un pis-aller ?

Par ailleurs, j'aimerais vous interroger sur le droit des enfants. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime à 64 000 le nombre d'enfants tués ou mutilés lors du génocide à Gaza. Là encore, l'effort français s'est considérablement contracté, puisque la subvention française à l'UNICEF est passée de 2,5 millions d'euros à 200 000 euros. Comment agissez-vous sur ce sujet ?

Pour en revenir à la question du changement climatique, que pensez-vous de l'idée d'une reconnaissance formelle par le droit international d'un statut de réfugié climatique ? Un tel statut permettrait d'appréhender ce que vous avez décrit, à savoir le déplacement forcé de dizaines de millions de personnes dans les années à venir, ce qui soulèvera un grand nombre de difficultés et suscite déjà des crises et des tensions. La sécheresse liée au changement

climatique était déjà en cause lors du conflit au Darfour dans les années 1990 et l'Iran vient de connaître une sécheresse automnale historique.

Enfin, puisque vous avez évoqué le Conseil de sécurité des Nations unies, pourquoi l'Assemblée générale ne se saisirait-elle pas des questions humanitaires ou de sécurité lorsque le Conseil de sécurité est bloqué, sur le modèle de la résolution Acheson sur la guerre de Corée ?

M. Tom Fletcher. Lorsque les États se soustraient à leurs responsabilités, ils ne font qu'aggraver la situation. Je plaide toujours pour une plus grande générosité lorsqu'il s'agit de soutenir des personnes dans le besoin mais je compte aussi sur ce ressort qu'est l'intérêt national. Parce que si les États n'agissent pas contre la misère, s'ils ne se donnent pas les moyens d'atténuer les souffrances, alors ils risquent eux aussi, par contagion, d'être frappés par ces fléaux. Les défis sont donc très importants et il faut absolument être plus généreux aujourd'hui pour prévenir les problèmes de propagation.

Je n'ignore pas que le retrait des financements étatiques obéit parfois à des considérations idéologiques et au souci de la part des gouvernements de concentrer leurs efforts sur les problématiques locales. Mais je ne plaide pas pour construire un hôpital à Kandahar plutôt qu'à Paris. Tout ce que je demande, c'est de consacrer à l'aide humanitaire 1 % de ce que les États dépensent pour se réarmer : 1 % du budget prévu pour le réarmement mondial, pas plus.

J'ai bien conscience aussi que les blocages ne sont pas toujours d'ordre idéologique. Quelquefois, la baisse des financements s'explique par un sentiment de frustration des États lorsque nous sollicitons à nouveau leur générosité, n'ayant pas su régler une situation avec ce qu'ils ont accordé. Parfois, il existe aussi une forme de défiance vis-à-vis des mécanismes de l'aide humanitaire et il nous appartient alors d'apporter la preuve de notre efficacité.

L'UNICEF effectue un travail fantastique et il est absolument indispensable de continuer à soutenir cette agence irremplaçable et en première ligne pour venir en aide aux enfants. Les enfants sont ceux qui paient tribut le plus lourd aux conflits. Je sais qu'il existe certains désaccords à propos du changement climatique mais je crois que l'on peut tous s'accorder à reconnaître le caractère impératif de la protection des enfants.

Concernant la création d'un statut de réfugié climatique, je ferais preuve de prudence. Il m'arrive parfois de freiner quelque peu l'enthousiasme que montrent les Nations unies à créer de nouveaux comités, de nouveaux statuts, parce que les statuts de papier risquent parfois de se substituer à l'action sur le terrain. Je ne suis pas hostile à la création d'un statut de réfugié climatique mais j'estime que l'efficacité sur le terrain est plus importante.

Enfin, il faut bien reconnaître que le Conseil de sécurité des Nations unies est paralysé. Il est paralysé au regard de la situation à Gaza ou en Ukraine. Ce blocage entrave notre capacité d'agir en Afghanistan, au Soudan, au Soudan du Sud et ailleurs. Tant que le Conseil de sécurité restera dans cet état de paralysie, le nombre de personnes que nous pourrions aider va diminuer.

Mme Christine Engrand (NI). Le monde traverse une période d'instabilité profonde, marquée par l'accumulation des conflits, des crises alimentaires et des catastrophes naturelles. Face à cette réalité, l'action humanitaire est indispensable mais elle ne saurait être

efficace qu'à la condition de reposer sur des principes clairs de responsabilité, de transparence et d'efficacité dans l'utilisation des ressources mobilisées. Les besoins augmentent, les appels d'urgence se multiplient et pourtant les financements demeurent sous tension.

Par ailleurs, l'accès humanitaire dans certaines zones de conflit reste entravé, parfois instrumentalisé. Le respect du droit international humanitaire est un impératif mais il suppose aussi que les organisations puissent intervenir sans être prises dans des jeux d'influence ou de pression politique. La neutralité et l'indépendance de l'action humanitaire doivent être préservées avec fermeté.

Quelles priorités, monsieur le sous-secrétaire général, fixez-vous pour renforcer la sécurité des personnels humanitaires de plus en plus exposés dans les zones de conflit ? Comment mieux intégrer les acteurs locaux, les collectivités, les associations et les autorités légitimes, afin que l'aide soutienne durablement la reconstruction et la résilience ?

M. Tom Fletcher. En matière de transparence et d'efficacité, notre objectif est de réduire la charge administrative de notre organisation. Sauver 87 millions de vies en 2026 nous oblige à innover dans nos manières de travailler, et notamment de réduire les doublons. Cela suppose d'entreprendre une réforme en profondeur.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, madame la députée, sur l'importance d'affirmer notre indépendance et notre neutralité à un moment où notre action est instrumentalisée à des fins politiques. Certains s'inquiètent de notre dépendance vis-à-vis des États-Unis. Lorsque les États-Unis ont proposé de nous accorder un don de 2 milliards de dollars assorti de conditions, à savoir réduire la protection des femmes ou ne pas travailler sur des situations de crise climatique, nous avons fermement exprimé notre désaccord. Peut-être à l'avenir serons-nous amenés à reprendre ces discussions mais, pour l'instant, notre ligne de conduite est très claire : en aucun cas l'aide humanitaire fournie par les autres pays n'est soumise aux conditions énoncées par les Américains. L'appui à l'aide humanitaire, hélas, est souvent soumis à des conditions, parce que les gouvernements sont redevables vis-à-vis de leurs populations. Je le regrette mais c'est une réalité.

La protection des travailleurs humanitaires est pour nous un impératif absolu ; 2024 a été l'année la plus terrible, puisque 380 de nos collègues ont perdu la vie. Ils étaient encore 330 en 2025 et j'ai dû appeler leurs familles pour leur annoncer la mort de leur proche et leur assurer que ces crimes ne resteraient pas impunis. Mais une chose est de le dire, une autre est de lutter contre cette atmosphère d'impunité qui existe parfois. À Gaza, en Ukraine, au Soudan, au Yémen, les travailleurs humanitaires n'ont pas été suffisamment protégés. Actuellement, 73 de nos collègues sont entre les mains des houthistes et menacés de décapitation. Tous les travailleurs humanitaires méritent notre protection.

M. Jean-Louis Roumégas (EcoS). Nous assistons à la destruction inquiétante de l'ordre mondial mis en place après 1945. Les grandes puissances méprisent ouvertement le droit international et le multilatéralisme. Les États se lancent dans une course à l'armement, se replient sur leurs intérêts et délaissent les engagements humanitaires, y compris en Europe, y compris en France. Ainsi, les financements dédiés à l'aide mondiale sont en chute libre alors que les besoins sont plus importants que jamais. Vous avez rappelé, monsieur le sous-secrétaire général, que 240 millions de civils victimes de guerres, d'épidémies, de séismes ou de crises climatiques, ont besoin d'une aide urgente.

À Gaza, au Soudan, à Haïti, en Birmanie, en République du Congo ou en Ukraine, l'action de l'OCHA est indispensable. Pourtant, en 2025, l'appel humanitaire de l'ONU n'a été financé qu'à hauteur de 12 milliards de dollars, soit un quart des 45 milliards de dollars espérés, obligeant votre agence à faire ce que vous appelez vous-même des choix de vie ou de mort.

Au-delà du manque de moyens, les principes mêmes du droit international humanitaire sont remis en cause. Les travailleurs humanitaires sont attaqués – à Gaza, plus de 400 d'entre eux ont été tués par l'armée israélienne depuis octobre 2023. L'accès aux zones de guerre est entravé et l'aide humanitaire bloquée. Plus récemment, trente-sept ONG, parmi lesquelles Médecins sans frontières et Handicap international, ont été interdites d'accès à Gaza par Israël, ce qui souligne l'importance de votre action en tant qu'acteur neutre. Face à ces entraves de plus en plus délibérées et à la remise en cause du droit international humanitaire, quels leviers concrets l'OCHA et les Nations unies sont-ils en mesure d'activer ?

M. Tom Fletcher. Les armes utilisées contre nous sont de plus en plus sophistiquées et dirigées vers les personnes que nous servons. Au cours de l'année écoulée, nous avons vu une augmentation considérable du nombre de victimes des drones : 90 % d'entre elles sont des civils, dont de nombreux travailleurs humanitaires. Les hommes inventent des manières toujours plus créatives de tuer d'autres hommes et nos règles traditionnelles ne sont plus en phase avec cette réalité. L'intelligence artificielle sera-t-elle plus ou moins humaine que les humains ? Je crains de connaître la réponse. Nous devons placer devant leurs responsabilités les individus qui utilisent ces technologies émergentes pour tuer, mais aussi ceux qui leur fournissent ces armes.

À Gaza, la situation s'est améliorée depuis trois mois. Nous sommes désormais en mesure de livrer 1,6 million de repas chauds chaque jour. Néanmoins, des problèmes majeurs subsistent. Il reste à lever des barrières, à ouvrir des voies pour l'acheminement de l'aide, à mieux coordonner le travail des ONG. Nous avons également besoin de mettre en place davantage de ce que nous appelons des dispositifs à double utilisation. Et puis, à plus long terme, il nous faudra passer à la résilience et à la pérennité, envisager la reconstruction de Gaza dans le cadre d'une solution à deux États, et finalement reconstruire l'espoir.

M. Jean-Louis Roumégas (EcoS). Permettez-moi de préciser ma question : face aux entraves que vous constatez sur le terrain, êtes-vous favorable au recours à des forces d'interposition pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire ?

M. Tom Fletcher. Nous agissons uniquement sous mandat onusien et, à ce titre, nous dépendons entièrement des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies. Actuellement, je n'imagine pas que le Conseil de sécurité des Nations unies soit disposé à envoyer des forces d'intervention dans les pays où nous opérons, malheureusement.

M. Michel Guiniot (RN). Dans le dernier rapport annuel de l'OCHA, nous apprenons que la France a contribué au budget de cette agence à hauteur de 16,62 millions de dollars, à quoi s'ajoute sa contribution au titre de l'Union européenne et un don supplémentaire de 1 million de dollars au titre des donations volontaires. Le seul budget de fonctionnement du siège de votre institution, monsieur le sous-secrétaire général, est de 130 millions de dollars par an, sans compter le fonctionnement des offices régionaux. La contribution de la France aux affaires humanitaires de l'ONU est donc absorbée par les frais de fonctionnement de cette structure.

Dès lors, quelle proportion de la générosité internationale passant par votre structure ne parvient pas aux personnes qui en ont besoin ? Quel effet de levier est permis par les fonds internationaux, avec les partenariats, pour agir concrètement auprès des populations dans le besoin ? Votre agence se positionne-t-elle suffisamment en recul des populations visées, pour les accompagner vers l'autonomie, plutôt qu'à la dépendance aux fonds internationaux ? Ne voyez aucune malice dans mes questions. Vos réponses sont importantes, pour nous qui contribuons.

M. Tom Fletcher. Nous sommes bien sûr très reconnaissants à la France des fonds qu'elle met à notre disposition. La mission de l'OCHA consiste à assurer une coordination, aussi j'insiste auprès des organisations sur l'importance que chacun se concentre sur son activité. Si une organisation a pour objet l'aide alimentaire, elle ne doit pas s'en détourner car cela permet de minimiser le coût de la coordination.

Concernant les 2 milliards de dollars alloués par les États-Unis, nous essayons à tout prix de maintenir les frais de coordination en deçà de 3 % pour optimiser le lien entre donateur et bénéficiaire. Ainsi nous nous efforçons de diriger la moitié des fonds recueillis vers les structures locales des pays en crise, afin que ces fonds atteignent directement les personnes dans le besoin, sans transiter par de multiples organisations. Notre système est perfectible, nous devons faire mieux, j'en conviens, et c'est précisément pour combler cette marge de progression que nous avons lancé des réformes. Mais je peux vous garantir qu'une portion très importante de l'argent donné atteint les personnes qui en ont besoin, que ce soit au Soudan, au Gaza, en Ukraine, au Yémen ou ailleurs. Nous avons imaginé des alternatives créatives, notamment aux États-Unis avec la Fondation humanitaire pour Gaza, mais nous avons toujours su apporter la preuve que notre manière d'opérer restait la plus efficace.

Nous sommes face à des défis considérables. Chaque jour, les travailleurs humanitaires sont pris pour cibles et nous avons le devoir, y compris vis-à-vis des donateurs, de les protéger. Une partie de nos dépenses est dédiée à ce management du risque, qui est onéreux.

M. le président Bruno Fuchs. J'aimerais, pour terminer cet échange, vous adresser une question plus personnelle mais au fond très politique. Dans ce contexte d'augmentation des besoins de solidarité et de baisse des moyens alloués à l'action humanitaire, qu'est-ce qui vous révolte le plus aujourd'hui ?

M. Tom Fletcher. Je vous l'ai dit tout à l'heure, je me suis entretenu avec des mères à Kunduz, qui avaient perdu leur enfant parce que j'ai dû fermer un hôpital et qu'elles ont pédalé pendant trois heures avant d'accoucher. À Gaza, j'étais avec une grand-mère qui a vu son petit-fils mourir sous ses yeux, vidé de son sang à quelques mètres d'un hôpital, abattu par un sniper. Les médecins venus le secourir ont été tués eux aussi. Sur un mur, l'un d'eux a écrit : « *Dites-leur que nous avons fait ce que nous avons pu* ». En Syrie, j'ai rencontré une jeune fille de 14 ans qui avait perdu ses jambes dans une explosion. Elle ignorait que ses parents étaient morts. Je lui ai demandé ce qu'elle voudrait faire lorsqu'elle serait grande. Elle m'a répondu qu'elle serait chirurgienne, pour réparer les jambes de sa petite sœur. Vous voyez, les raisons de se révolter ne manquent pas mais les raisons d'espérer non plus.

Il y a un mois, j'étais à Tawila où j'ai parlé avec une femme qui avait échappé à El Fasher, l'épicentre de l'horreur et de la violence sur cette planète. Tous ses proches avaient été tués, sauf un tout petit enfant de 2 mois à peine. Elle a pris ce bébé dans ses bras et a marché neuf kilomètres sur la route la plus dangereuse du monde. Elle a été violée à de

multiples reprises sur cette route, des miliciens lui ont cassé une jambe. Mais des personnes sont parvenues à la sauver et à nous l'amener. J'ai pris ce minuscule bébé dans mes bras, il a tenu mon doigt et j'ai su à cet instant que cet enfant allait survivre, grâce à la générosité de nos donateurs.

Alors, si nous trouvions en nous ne serait-ce qu'une petite fraction du courage de cette femme, 2026 sera une bonne année pour l'humanité. Nous sauverons 87 millions de vies. Nous effectuons un travail très difficile, dans un monde très cruel, et nous sommes reconnaissants de l'aide que vous nous apporterez. Nous en avons besoin.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie beaucoup, M. Fletcher, pour votre engagement, votre courage et les messages que vous avez su faire passer en faveur de la solidarité, notamment cet appel à la responsabilité de la France. J'espère que vous aurez convaincu une grande partie de nos collègues.

La séance est levée à 12 h 30.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Pieyre-Alexandre Anglade, Mme Clémentine Autain, M. Michel Barnier, M. Sylvain Berrios, M. Guillaume Bigot, Mme Élisabeth Borne, M. Bertrand Bouyx, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Alain David, Mme Sandra Delannoy, M. Nicolas Dragon, Mme Christine Engrand, Mme Alix Fruchon, M. Bruno Fuchs, M. Julien Gokel, Mme Pascale Got, M. Michel Guiniot, M. Alexis Jolly, Mme Sylvie Josserand, M. Jean-Paul Lecoq, M. Vincent Ledoux, Mme Alexandra Masson, M. Laurent Mazaury, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Kévin Pfeffer, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Aurélien Taché, Mme Liliana Tanguy, M. Vincent Trébuchet, Mme Dominique Voynet, M. Lionel Vuibert

Excusés. - Mme Nadège Abomangoli, Mme Véronique Besse, M. Sébastien Chenu, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Marine Hamet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Amélia Lakrafi, Mme Marine Le Pen, M. Christophe Naegelen, Mme Nathalie Oziol, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, Mme Mathilde Panot, M. Davy Rimane, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Michèle Tabarot, M. Laurent Wauquiez, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa